

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Paris, le 29 mars 2016

# La Banque Privée GRESHAM dévoile ses convictions pour optimiser l'ISF millésime 2016

## **Agir sur l'impôt à payer ET réduire durablement la base imposable**

D'après les projections de l'administration fiscale et malgré le rythme toujours soutenu de la régularisation des avoirs étrangers, l'ISF devrait rapporter en 2016, près de 40 millions d'euros de moins qu'en 2015, soit près de 5,6 milliards d'euros. Cette baisse des recettes ne doit pas faire oublier qu'en 2013, l'Impôt sur la Fortune rapportait 4,4 milliards d'euros, **soit une hausse de plus de 25 % en trois ans.**

Pour Olivier Potellet, Président-directeur général de GRESHAM, « *le poids de cet impôt, que la plupart des pays occidentaux ont abandonné, est devenu d'autant plus lourd que les rendements des placements sans risque s'érodent chaque année davantage. On comprend pourquoi les contribuables à l'ISF cherchent les meilleures pistes d'optimisation pour en limiter l'impact.* »

La Banque Privée GRESHAM privilégie toujours une double approche : une stratégie immédiate pour **agir ponctuellement sur l'impôt à payer** et une stratégie sur du moyen / long terme pour **réduire durablement l'assiette taxable.**

Mais, les produits qui permettent d'alimenter cette double stratégie d'optimisation de l'ISF ne présentent pas tous les mêmes risques, ni les mêmes atouts. Par ailleurs, **les avantages fiscaux ne sont plus suffisamment significatifs** pour être considérés comme seul et unique critère de sélection d'un placement.

C'est pourquoi la Banque Privée GRESHAM a renouvelé son offre « ISF » en 2016, pour proposer une approche globale avec :

### **1. Pour agir ponctuellement sur l'impôt à payer**

- Le **FIP Direction France n°1**, développé et géré par la société de gestion Extendam, permet d'investir dans des PME favorisant la compétitivité du tourisme français et notamment les infrastructures hôtelières.
- Le **FCPI Idinvest Patrimoine n°6**, pour participer au développement des PME européennes innovantes. Géré par la société de gestion Idinvest Partners, leader français du financement des PME françaises et européennes.
- Le **Mandat ISF**, pour les plus importants contribuables à l'ISF. Géré par la société de gestion Extendam.

Bien entendu, ces offres répondent aux nouvelles règles d'éligibilité, applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, qui permettent de déduire de son ISF une partie des investissements réalisés.

En effet, pour réduire l'ISF chaque année, les clients patrimoniaux peuvent réaliser des investissements, soit à travers des produits d'épargne (FIP, FCPI), soit en direct en se constituant un portefeuille de participations dans des PME ou des sociétés holdings respectant certaines conditions d'éligibilité.

**Le FIP** est destiné à contribuer au développement de petites entreprises régionales, et **le FCPI** a vocation à favoriser le renforcement des fonds propres des PME françaises et européennes qualifiées d'innovantes. Ces deux véhicules d'investissement permettent à l'épargnant de réduire son impôt sur la fortune jusqu'à 50 % de l'investissement effectué (**dans la limite de 18 000 €**), en contrepartie d'un risque élevé de perte en capital et d'une immobilisation de plus de 5 ans des sommes investies.

Fidèle à la politique tarifaire du groupe GRESHAM, ces deux fonds sont accessibles sans frais d'entrée.

Pour aller au-delà, et profiter au maximum de la **réduction d'ISF de 45 000 €**, GRESHAM propose, pour la deuxième année, une nouvelle solution qui offre la possibilité de compléter ses investissements dans des PME via un Mandat ISF, en partenariat avec la société Extend AM. Au travers de ce mandat, l'investisseur se constitue, avec l'aide de la société de gestion, un portefeuille diversifié de participations dans des PME, principalement issues du secteur hôtelier. La société partenaire investit au capital de PME éligibles au dispositif ISF au nom et pour le compte des mandants, suit sur la durée les investissements réalisés et gère les sorties des PME en portefeuille dans l'intérêt des clients.

## 2. Pour réduire durablement l'assiette imposable

L'investissement en nue-propriété à travers :

- La **SCPI Primopierre**, en partenariat avec la société Primonial REIM,
- **L'immobilier résidentiel patrimonial** en partenariat avec la société PERL, qui propose dans les villes en tension foncière des biens immobiliers de qualité, en nue-propriété.

Ainsi, un investisseur assujéti à l'ISF, qui dispose d'actifs financiers facilement liquides, peut acquérir la nue-propriété d'un actif immobilier (physique ou papier) en démembrement temporaire. Sa base taxable à l'ISF diminue (pendant toute la durée du démembrement temporaire) puisqu'il substitue, aux liquidités disponibles taxables, un bien en nue-propriété non-taxable.

Pour aider les épargnants, GRESHAM a également développé sur son site, **un simulateur ISF** afin d'évaluer rapidement son Impôt sur la fortune 2016 :

<https://www.gresham-banque-privee.fr/simulateur-isf/lp>

## CONTACT PRESSE

### **GRESHAM**

Marie-Caroline Cardi

[mccardi@actifin.fr](mailto:mccardi@actifin.fr)

Tél. 01 56 88 11 13

**À propos de GRESHAM :**

Implantée en France depuis 1934, GRESHAM s'inscrit dans la durée et la solidité. Notre stratégie s'articule autour de 2 activités : épargne/banque privée pour des clients particuliers exigeants et l'assurance collective (contrats santé, prévoyance et retraite sur-mesure à destination des entreprises et commercialisés uniquement via des cabinets de courtage). GRESHAM affiche, à fin 2015, un chiffre d'affaires de plus de 660 millions d'euros et accompagne plus de 5 000 entreprises et 37 000 clients particuliers.

[www.gresham.fr](http://www.gresham.fr)

[www.greshamcollectives.fr](http://www.greshamcollectives.fr)

**À propos du Groupe APICIL**

Le Groupe APICIL est le 5<sup>ème</sup> Groupe français de Protection Sociale, leader en Rhône- Alpes avec 2 803,8 millions d'euros d'encaissement de cotisations en 2014 (retraite + assurances de personnes) dont 521 millions d'euros pour APICIL Prévoyance. Les 1 300 salariés d'APICIL apportent leurs compétences aux près de 1,5 million d'actifs ou de retraités qui bénéficient des services du Groupe créé en 1938 à Lyon.

[www.apicil.com](http://www.apicil.com)

**EXTENDAM**

79, rue La Boétie 75008 Paris  
Société de gestion de portefeuille –  
Numéro d'agrément GP-13000002 en date du  
02/01/2013  
S.A. au capital de 1 800 000 €  
RCS Paris B 789 931 318

**Idinvest Partners**

117, Avenue des Champs Elysées  
75008 - Paris  
RCS Paris: 414 735 175  
Société de Gestion agréée par l'AMF  
sous le n° GP 97-123

**Primonial Real Estate Investment Management**

15/19 avenue de Suffren - 75007 Paris  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital social de 775 100 euros.  
531 231 124 R.C.S Paris. Agréée par l'AMF en qualité de société de gestion de portefeuille le 16/12/2011  
sous le numéro GP 11 000043.